

REGLEMENT : LA LIGUE DES PETITS PRINCES 2023

17 Mai au 21 Mai 2023, Catégorie U9, U10, U11, U12, U13, U13F, U15

QUELS SONT LES CRITERES DE PARTICIPATIONS

Les clubs, ou association nationale reconnue par la FIFA, peuvent participer à La Ligue des Petits Princes. Chaque joueurs doivent être assurés sur les terrains de football là où tous les membres de la délégation (joueurs et accompagnants) doivent avoir une assurance responsabilité civile.

CADRE REGLEMENTAIRE DU TOURNOI

Le tournoi est joué selon des réglementations de la Fédération Française de Football, hors catégorie U9. Les rencontres sont arbitrées par des arbitres bénévoles du club ou des arbitres officiels. Chaque équipe devra fournir un arbitre assistant pour chacune des rencontres.

CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Chaque équipe devra avoir payé la totalité des frais de participations dans sa totalité avant le début du tournoi.

Pour remplir les conditions de participation, chaque joueur peut présenter une licence F.F.F. de la saison en cours. A défaut de présentation de sa licence, le joueur devra présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique du football en cours de validité (moins de 18 mois), une pièce officielle d'identité ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs (ou visa pour les pays hors-UE). En cas d'absence, le(s) joueur(s) ne pourra(ront) participer à la rencontre.

CONTROLE DES IDENTITES

Avant chaque première rencontre, les organisateurs effectueront un contrôle visuel des âges des participants qui se verront remettre un bracelet de l'événement et de trois badges par équipe pour l'encadrement. Chaque équipes devront remplir une feuille de match avant le début de la première rencontre. Aucune dérogation sur les âges n'est autorisée sauf dans la catégorie U15F, où deux joueuses U16F sont autorisés à être présentés sur la feuille de match. Tout joueur ne présentant pas de bracelet ou refusant de se soumettre au contrôle visuel des identités et des équipements se verra refuser la participation.

EQUIPEMENTS

Les équipiers doivent être uniformément vêtus aux couleurs de leurs clubs respectifs : maillots, shorts et bas. Prévoir un second jeu de maillot, en cas de jeu de maillot identique l'équipe noté extérieur sur la feuille de match devra changer ses équipements.

Les gardiens de but doivent porter des couleurs voyantes, autres que celles de leurs coéquipiers, adversaires ou arbitres.

Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses.

Cette obligation nécessaire pour la sécurité des joueurs, si un joueur ou joueuse refuse cette obligation il lui sera impossible de participer à la rencontre même sous l'accord du responsable légal du joueur.

Les remplaçants doivent être différenciés des titulaires par le port d'une chasuble de couleur différente à celle du maillot des titulaires.

EN CAS D'ÉGALITÉ A L'ISSUE DES MATCHS DE CLASSEMENT

Les équipes ayant le même nombre de points à l'issue des rencontres de groupes sont départagées relativement aux critères suivants dans l'ordre :

1. La différence de but général
2. La différence particulière
3. La meilleure attaque
4. La meilleure défense
5. Séance de trois Tirs aux Buts, si égalité à l'issue mort subite

EN CAS D'ÉGALITÉ A L'ISSUE DES MATCHS DE PHASES FINALES

Les phases finales, les matchs sont à élimination directe. A l'issue du temps réglementaire, en cas d'égalité les équipes sont départagées par une séance de tirs aux buts. Cette séance aura lieu sur le petit terrain pelousé pour l'ensemble des catégories, pour la catégorie U15 la séance aura lieu sur le terrain désigné de la rencontre.

Pour l'ensemble des catégories 3 tireurs ayant finis la rencontre sur le terrain sont à désigner par chaque équipe.

L'équipe qui a inscrit le plus grand nombre de buts avec les tireurs désignés est qualifiée pour le tour suivant.

En cas de nouvelle égalité, le système de mort subite s'applique au cours de la série pour désigner l'équipe qualifiée.

Aucun changement ne peut être effectué à l'issue de la fin de la rencontre.

LES TEMPS DE JEU

Catégorie U9 : 1x 20 Minutes (6 matchs : 2 ou 3 jeudi, 2 ou 3 vendredi, et au minimum 1 samedi)

Catégorie U10 : 1x 25 Minutes (6 matchs : 2 ou 3 jeudi, 2 ou 3 vendredi et au minimum 1 samedi)

Catégorie U11 : 1x25 Minutes (6 matchs : 2 ou 3 jeudi, 2 ou 3 vendredi et au minimum 1 samedi)

Catégorie U12 : 1x 25 Minutes (6 matchs : 2 ou 3 jeudi, 2 ou 3 vendredi, et au minimum 1 samedi)

Catégorie U13 : 1x 25 Minutes (6 matchs : 2 ou 3 jeudi, 2 ou 3 vendredi, et au minimum 1 samedi))

Catégorie U14 : 1x 35 Minutes (5 matchs : 2 jeudi, 2 vendredi, et au minimum 1 samedi)

Catégorie U15 : 1x 35 Minutes (5 matchs : 2 jeudi, 2 vendredi, et au minimum 1 samedi)

Catégorie U15F : 1x 25 Minutes (5 matchs : 2 jeudi, 2 vendredi, et au minimum 1 samedi)

FORMAT DE JEU

Catégorie U9, U10, U11, U12, U13, U15F pratique à 8

Catégorie U14 et U15 pratique à 11

RETARD OU ABSENCE D'UNE EQUIPE A L'HORAIRE DU COUP D'ENVOI

En cas d'absence d'une des équipes à l'heure du coup d'envoi, la victoire sera donnée par forfait à l'équipe présente sur le terrain sur un score de 3 buts pour et 0 contre. En cas d'absence des 2 équipes, le match sera donné perdu aux 2 équipes.

NOMBRE DE JOUEURS PAR ÉQUIPE

Catégorie U9, U10, U11, U12, U13, U15F : 14 joueurs

Catégorie U14, U15 : 16 Joueurs

Tous les joueurs peuvent participer à l'ensemble des rencontres.

LOIS SPECIFIQUES DE LA LIGUE DES PETITS PRINCES

Les catégories U9, U10, U11, U12, U13, disputent la compétition à 8 joueurs par équipe sur la moitié d'un terrain à 11. Les dimensions de la surface de réparation sont de 26 x 13 mètres.

Les règles s'appliquant sont celles de la Fédération Française de Football à plusieurs exceptions près notées ci-après.

En catégorie U9, U10, U11 la règle du hors-jeu s'applique à partir de la ligne des 13 mètres de l'équipe qui défend.

En catégorie U12, U13, U14, U15, U15F la règle du hors-jeu s'applique à partir de la ligne médiane.

Pour les remises en jeu du gardien suite à une sortie de but, le gardien pourra poser le ballon sur la ligne correspondant à son point de penalty. Pour les catégories U14 U15 la remise en jeu se fera sur la six mètres.

Sur l'ensemble des catégories, le gardien ne peut se saisir du ballon à la main sur une passe volontaire de son coéquipier.

Le gardien ne peut dégager de volée, ou demi volée mais est autorisé de relancer à la main ou ballon au sol sauf pour les catégories U14 et U15.

Les équipes disputent un minimum de 6 matchs entre le jeudi 17 Mai et le samedi 21 Mai, sauf pour les catégories U14 et U15 qui disputent un minimum de 5 matchs.

Une victoire rapporte 3 points, une égalité rapporte 1 point, une défaite 0 point, une pénalité rapporte -1 point.

Les 8 premiers de chaque championnat se qualifient pour les matchs de phases finales, les équipes classées au delà de la 8^{ème} place seront éliminées.

Durant la phase finale, les matchs sont à élimination directe, pas de match de classement.

Pour la catégorie U9 les éducateurs référents sont responsable de l'engagement prise pour la pratique à 8.

Aucun joueur ne peut figurer sur deux feuilles de matchs. Tout joueurs débutant la compétition noté sur une feuille de match, ne peut jouer ou modifier son équipe, ou sa catégorie au cours du tournoi. En cas de fraude l'équipe se verra sanctionné sur les équipes concernées, de la perte de la rencontre et d'une pénalité de -3 points.

(ex : Joueur X en catégorie U10 ne peut jouer avec l'équipe U10 A et l'équipe U10 B ou le joueur X U10 joue une rencontre en U11, et également en U10) .

Cette règle s'applique sur l'ensemble des catégories.

COMMISSION

Le comité directeur se réserve le droit de modifier le déroulement du tournoi ainsi que le règlement, si besoin est. Il tranchera tout litige éventuel non prévu par le règlement, y compris les cas de force majeure.